

Essonne : pollution aux hydrocarbures dans la vallée de l'Orge

De nouveaux épisodes de pollution aux hydrocarbures ont été détectés dans la vallée de l'Orge, entre le 21 et le 24 novembre dernier. L'origine de la pollution est fréquemment liée à des actes volontaires



Les points de pollution ont notamment été détectés à Saint-Maurice-Montcouronne et à Longpont sur Orge. (Pline/CC BY-SA 3.0)

Par [Alain Piffaretti](#)

Publié le 4 déc. 2020 à 16:58

Le syndicat de l'Orge a recensé récemment, à trois reprises, un épisode de pollution aux hydrocarbures dans des rivières et cours d'eaux. Les points de pollution ont notamment été détectés à Saint-Maurice-Montcouronne et à Longpont sur Orge. Un grave épisode de pollution avait déjà eu lieu cet été. Comme souvent, ce sont des riverains qui ont donné l'alerte, en raison de la présence de fortes odeurs.

Les épisodes qui entraînent notamment la mort de centaines de poissons sont particulièrement néfastes pour la faune et la flore. Pour éviter une aggravation de la situation, le syndicat a mis en place des barrages flottants. La terre qui s'y accumule est ensuite retirée et envoyée en centre de dépollution.

Résidus dans l'eau

L'origine de la pollution est fréquemment liée à des actes volontaires. Des entreprises ou des particuliers viennent par camion vider les déchets toxiques (huiles, lubrifiants...) dans les regards du réseau d'eau au lieu de se rendre dans des centres agréés d'élimination des hydrocarbures. « Ils se contentent de vider le contenu des cuves dans les regards d'eau,

s'indigne François Cholley, président du syndicat de la vallée de l'Orge et maire de Villemoisson-sur-Orge. Cette attitude, responsable de graves dégâts pour l'environnement, constitue une escroquerie ».

Ces actes sont le plus souvent commis par des entreprises rémunérées pour vidanger des cuves. Au lieu de rejoindre un centre agréé, elles déversent les résidus dans l'eau. Si le client est une société qui possède une flotte importante de véhicules, les déchets d'hydrocarbures vont être nombreux.

Les services du syndicat sont récemment parvenus à prendre sur le fait le conducteur d'une entreprise spécialisée dans la collecte et le traitement des eaux usées. Mais il est souvent difficile de remonter la chaîne des responsabilités. Une plainte a été déposée par le syndicat qui attend le retour du procureur.

Le syndicat de l'Orge compte 62 communes adhérentes et 9 intercommunalités.